

SOMMAIRE D'UN MEMOIRE SUR LA
FORMATION PROFESSIONNELLE
& L'EDUCATION DES ADULTES

PRESENTE A LA COMMISSION JEAN

PAR Mr JEAN SCUVEE,
9, LECLERC
CANTLEY, JOX ILO
CTE GATINEAU
T: 8283997

1. Présentation

Qualifications

2. Motif concernant la présentation du mémoire

Prise de conscience des conséquences d'une déficience en formation professionnelle sur l'avenir du Québec

3. Ma formation professionnelle et mon champ d'action actuel

4. Définition des besoins

Remède continu

activités envisagées

Les axes d'avenir

5. Mes liens avec le monde du travail

Relation avec le ministère du travail avec L'OCQ (office de la const. Q)
Ma fonction dans l'éducation

6. L'orientation de mon enseignement

Les limites qui me sont imposées: -pédagogiques
-financières

7. Orientation suggérée de la formation professionnelle

-suivi des cours - élaboration de programme de formation complet
comprenant formation générale d'abord: -dessin

-math. traditionnelle

-Français; pour une meilleure communication

-programme complet d'apprentissage dans le milieu

-implication construction: -règlement de placement

-carte de compétence

8. Financement

-L'étudiant; remboursable par le ministère du travail et/ou par le ministère de l'éducation si réussi

-Contribution du secteur privé

9. Conclusions et recommandations

Dire que le statut de l'étudiant

Solution préconisées en regard des problèmes soulevés.
Concertation des différents intervenants à ce stade de consultation afin de concilier les différentes solutions proposées.

Les grandes lignes directrices d'une recherche sur la formation professionnelle

Je me présente: Jean Scuvée, d'origine belge, installé au Canada depuis le 11 mai 1974, résidant dans la région de l'Outaouais depuis. J'enseigne à la Polyvalente Nicolas Gatineau depuis 5 ans, j'en suis à ma 6e année d'enseignement. Je poursuis présentement des études inscrit au bac en enseignement professionnel. J'envisage de persévérer jusqu'au doctorat.

Egalement président du Comité d'école de la Polyvalente de l'érabbière, membre du Comité de parents de la CSRO à deux reprises, je me suis toujours impliqué en milieu scolaire. J'ai représenté les professeurs de la Polyvalente Nicolas Gatineau pendant 4 années au Comité d'école.

Diplomé de l'Institut Technique St-Laurent, à Liège en Belgique menuisier - ébéniste.

Ensemble décorateur, diplômé de l'Institut St-Luc à Liège également.

Membre de l'exécutif du Comité du parti québécois, du comté de Gatineau et chargé à ce titre du dossier de la construction, j'ai eu maintes fois l'occasion d'intervenir soit par des lettres aux journaux (courrier des lecteurs) des contacts personnels avec des personnes responsables dans les différents organismes: OCQ - ministère du travail des démarches diverses auprès des ministres du travail M. Cournoyer, M. P.M. Johnson ainsi que M. Jacques Yvan Morin, ministre de l'éducation. Ces deux derniers à qui j'ai fait parvenir mon point de vue résumé d'une façon assez succincte notamment en ce qui avait trait au règlement de placement et à la réglementation des métiers de la construction.

Pour expliquer quelque peu les raisons qui motivent mes démarches actuelle, il m'apparaît de plus en plus évident que de par la réglementation notamment en ce qui a trait à l'accès à la profession et l'orientation de la formation professionnelle tant à l'école secondaire qu'à la formation professionnelle, on se dirige de plus en plus vers une pénurie d'ouvriers qualifiés dans tous les métiers, les critères de formation sont réduit au plus simple et la spécialisation à outrance empêche la mobilité du personnel tout autant que le recyclage, on forme un apprenti pour tel champ d'action sans se soucier de lui donner une formation générale qui faciliterait justement ce recyclage, et ce qui est plus grave, on lui rend difficile de s'intéresser à ce qui n'est pas son travail à proprement parler. (la sacro-sainte rentabilité)

Étant professeur comme je l'ai mentionné plus haut, je me suis souvent trouvé confronté avec ce problème: les étudiants d'une part qui m'arrivent en section IV professionnelle long avec un bagage de formation générale insuffisant ainsi que des employés (lorsque j'étais contracteur) dont la formation est trop sommaire et qui de ce fait ne sont que rarement fiables. Le même phénomène se retrouve chez la plupart des employés en ce qui a trait aux plus jeunes. Je vais donc axer mon intervention sur la formation professionnelle en général, pour en venir par la suite sur ce qui regarde la formation professionnelle des adultes en particulier. Mon option, mes propositions, s'adressent donc tout autant au ministre de l'éducation qu'au ministre du travail.

Définition des besoins immédiats et à long terme

Il m'apparaît de plus en plus évident, étant donné notamment l'extension du secteur tertiaire, c'est-à-dire les services, et secondaire, la transformation des matières premières que nous avons en premier à prendre des mesures urgentes pour satisfaire la demande, et ce, dans le plus brefs délais, et mettre sur pied un système de formation professionnelle valable.

Manque de personnel qualifié (ouvriers et ouvrières manuels) (les)

La formation professionnelle, tant à l'école que dans le cadre de l'éducation des adultes ne fournit pas à l'entreprise privée le personnel qualifié qu'elle serait en droit d'attendre parce qu'elle est organisée dans ce dernier cas, surtout, de façon sporadique, sans programme suivi et qu'elle ne développe pas chez l'étudiant le potentiel créatif qui existe à des degrés divers chez chacun d'entre nous. On lui confie une tâche bien définie et ce qui lui reste à faire c'est de la digérer, de l'assimiler. J'ajouterai aussi que du fait du manque de continuité dans les programmes de cours aux adultes, celui-ci se trouve peu enclin à persévérer, peu motivé parce qu'il n'a jamais l'assurance de pouvoir aller jusqu'au bout dans un temps déterminé, et dans certains cas, il lui est impossible de poursuivre sa formation après avoir quitté l'école, parce qu'il n'y a rien de prévu à cette fin dans certains métiers. Son objectif est d'acquérir une qualification officielle, un certificat, qui lui donnera des droits: à un salaire, à une fonction, à une sécurité d'emploi, qui seront la récompense de ses efforts, la manifestation de la confiance que l'on lui accordera parce qu'il aura mérité.

La rapidité de l'évolution de la science

Celle-ci amène des changements très substantiels dans les techniques et aussi des nouveaux matériaux apparaissent sur le marché avec des techniques qui leur sont propres, changements auxquels l'employé doit s'adapter. Or, pour qu'il s'adapte, il devra en être capable, qu'il ait donc le goût, l'envie de s'améliorer, de se perfectionner. Il devra être capable d'innover, de créer des nouvelles méthodes de travail, il devra avoir un certain potentiel créatif justifiant pour s'adapter à ces nouvelles conditions. Il devra avoir le goût et une certaine attitude pour parfaire ses connaissances, étendre son cercle d'action, avoir le goût de l'effort et les moyens, le potentiel pour surmonter les difficultés que lui présente ce nouveau monde.

Dans d'autres mots, sa formation doit le préparer à ces changements, le rendre pluraliste, par une formation générale davantage orienter vers l'évolution, les défis, l'engager dans une démarche continuelle de perfectionnement, non seulement lui apprendre à apprendre, mais lui en donner le goût. Je ne suis pas capable: une expression que j'entends des centaines de fois et qui me fait mal, car je sais qu'ils n'ont pas essayé et cet état d'esprit fataliste ne les incitent pas à essayer. On se réfugie trop souvent derrière cette excuse, c'est plus facile, cela demande moins d'effort, et souvent elle n'est pas justifiée.

Chacun dispose d'un potentiel qui lui est propre et qu'il doit mettre en valeur. En abordant les difficultés avec la conviction que l'on peut réussir, on canalise ses énergies pour vaincre et on met tous les atouts de son côté. Ce n'est que de cette façon que l'on avance.

Manque d'enseignants professionnels qualifiés

Ne s'improvise pas enseignant qui veut. Cependant depuis 1967 on a dû avoir recours à des ouvriers qualifiés pour enseigner les métiers dans nos polyvalentes et un programme spécial a été mis sur pied dans nos universités afin de palier au manque de formation pédagogiques de ces nouveaux enseignants. De plus, si la majorité d'entre eux sont d'excellents ouvriers, ils n'ont pas nécessairement le potentiel requis pour être de bons enseignants de métier, et beaucoup doivent abandonner parce qu'il ne se trouvent pas à l'aise dans cette nouvelle fonction.

La situation au niveau de l'éducation des adultes est d'autant plus anarchique que l'on emploie beaucoup de ces enseignants qui n'ont pas encore fait leur preuve, n'étant pas en mesure d'engager du personnel à temps plein pour ce stade de la formation des adultes, étant donné la forme hétéroclite de cet enseignement.

Il m'apparaît important de palier à cette situation, par des programmes suivis continus, dans nos universités en "pédagogie et andragogie". Le 2e, devant être suivi après le premier selon moi, et la suivie du programme d'andragogie devrait permettre à l'enseignant de se perfectionner au fur et à mesure qu'il prend de l'expérience. L'adaptation se ferait plus facilement étant donné qu'il travaille dans le milieu, qu'il peut s'ajuster à ses fonctions, améliorer son efficacité et le fait d'avoir déjà des acquis en pédagogie devrait l'aider à parfaire son enseignement aux adultes. Cela suppose d'abord d'avoir des professeurs, ayant déjà fait leur preuve en pédagogie et qui se spécialisent en andragogie. Ce programme (certificat d'étude en andragogie) devrait être rendu obligatoire pour tout enseignant qui désire oeuvrer dans ce milieu, tout comme on l'a fait lors de la mise en oeuvre du rapport Parent en 1966, à l'intention des enseignants réguliers et la poursuite de cette formation dans les mêmes délais que dans l'enseignement régulier.

Dès les premières semaines de mon accès à la profession d'enseignant, j'ai perçu sans pouvoir le définir que je m'engageais dans une démarche qui collait à la conception de l'éducation. Cette démarche que l'on me présentait comme tout le programme que je devais enseigner ne me satisfaisait pas. Sans pouvoir définir pourquoi, je pressentais qu'il y avait des lacunes, un cheminement illogique.

5

La vocation d'enseignant, car c'est pour moi vraiment une vocation, j'adore mon travail, il me passionne vraiment, il m'a toujours incité à remettre en question, à m'autoévaluer, à me faire évaluer par d'autres. Il m'a toujours poussé vers de nouveaux défis, mais je ne pouvais pas accepter de travailler dans l'esprit dans lequel on semblait vouloir m'orienter. Un professeur n'est pas un transmetteur de connaissance, mais un éducateur, et il me semblait plus important d'inciter mes étudiants à se prendre en charge, à s'autoévaluer et en fonction de cette évaluation, de repartir du bon pied, sans pour autant éviter d'autres évaluations.

Ce qui est important, ce ne sont pas tellement les connaissances acquises à l'école, mais une attitude qui se traduit par un désir du savoir, la curiosité que l'on appelle parfois scientifique.

Le peu de temps dont on dispose tant au secondaire professionnel long qu'au professionnel court est tellement court qu'il est pratiquement impossible qu'un étudiant devienne un bon ouvrier s'il en reste là. Il doit pouvoir continuer sa formation et c'est important. Lui apprendre à apprendre, lui donner un bagage de base qui lui servira de tremplin, de point de départ dans son apprentissage; une attitude ouverte à l'évolution, une volente, un désir de savoir plus, davantage perfectionnement. C'est la raison pour laquelle j'ai orienté mon enseignement vers ces objectifs, mais je me suis heurté à maintes difficultés. Mes étudiants n'étaient pas ouverts à ce type d'apprentissage, ce qu'ils voulaient, c'était du concret, un meuble, un coffre, peu importe, mais quelque chose de palpable. Apprendre une méthode de travail, cela ne les intéressait pas, encore moins élaborer eux même. Ils ne se demandent pas le pourquoi des choses, mais construire des boites de speaker (j'emploie leur termes). Cela était valable à leurs yeux: la rentabilité. Que cela ne leur apprenne rien, c'est le moindre de leurs soucis. Mes collègues professeurs m'ont beaucoup critiqué au début parce que bien sur, j'étais un nouveau professeur, qui en plus n'enseignait pas de la même façon qu'eux. Pensez donc, j'ai ressorti des antiquités, des outils actuellement oubliés, mais j'étais convaincu de la justesse de mon option et j'ai persévéré. J'ai obtenu satisfaction sur tout ce qui était possible de m'accorder, mais voilà; les finances, le budget, l'immobilisation, etc.; toute une série de contrainte avec lesquelles il fallait fonctionner. Ajoutons à cela, comme je l'ai cité tout à l'heure, les exigences académiques insuffisantes; cours de mathématique non adaptés aux métiers, français très insuffisant, ce qui amène des difficultés dans la communication (manque de compréhension, manque de vocabulaire). Ajouté au fait que l'on a pas dans le passé, formé leur esprit critique voulant faire d'eux des spécialistes avant l'heure des généraliste.

Verriez-vous un médecin spécialiste en urologie, cardiologie, neurochirurgie, s'il n'a pas d'abord acquis son doctorat en médecine générale? Alors dites moi pourquoi on devrait l'accepter dans les autres professions. L'orientation de la formation professionnelle et de la formation des adultes devrait se faire dans la même optique.

Mes conclusions

Je préconise donc au fait que l'enseignement des adultes soit d'abord au départ, parallèle à l'enseignement secondaire, afin de permettre à tous ceux qui le souhaite, de poursuivre leur formation générale et professionnelle par un programme de cours établi selon une suite logique et graduelle. Il s'agit d'abord pour l'adulte, d'effectuer un rattrapage à ce niveau. Les nombreux étudiants qui abandonnent leur études pour toutes sortes de raisons, auraient là une chance de pouvoir poursuivre leur formation sans pour autant abandonner leur occupations. Ceci devrait d'ailleurs être accessible même aux jeunes qui viennent de quitter l'école et qui pour une bonne part sont sans emploi.

Ces cours de rattrapage, de même que la formation des adultes, devraient être étalé de jour comme de soir afin de permettre à ces deux catégories de clientèle adulte de s'y intégrer, en l'occurrence; de jour, la formation de recyclage à temps plein, actuellement financée par le gouvernement fédéral, et la formation de perfectionnement, qui elle surtout, devrait être effectuée de jour et de soir, afin d'en permettre l'accès à tous, quelque soit leurs heures de travail.

Une autre possibilité, serait de libérer l'employé pour qui un complément de formation serait nécessaire, au sein de l'entreprise qui l'emploie, afin de lui permettre de fréquenter les établissements d'éducation aux adultes. Moyennant un retour à l'emploi de son ancien employeur. Cette formation pourrait être financée par les deux parties, attendu qu'elle en bénéficie toutes deux. Des prêts bourses devraient être prévu à cette fin, et remboursable dans un délai déterminé, selon des modalités à définir.

Une autre solution que je propose serait de mettre sur pied un processus d'apprentissage accessible à tous les jeunes ou non l'âge scolaire. Ce processus consisterait à l'emploi par les entreprises de jeunes apprentis auxquels elle s'engagerait, à apprendre un métier sur une période de plus au moins trois ans, ceci serait à définir. Durant cette période, l'apprenti serait tenu de rester à l'emploi de l'entreprise, et devrait suivre tout un cheminement d'apprentissage à élaborer. L'entreprise serait également tenue de garder l'apprenti à son service et devrait répondre de l'apprentissage de celui-ci.

Ce mode d'apprentissage, pourrait être élaboré dans tous les domaines de la vie économique; construction, industrie du bois ouvré, du papier sidérurgie, mécanique, hotellerie, imprimerie, etc., et donnerait droit à un certificat attestant que le détenteur a acquis tel niveau de compétence et une échelle de gratification devrait être établie selon ces degrés de compétence acquise.

Tout ceci bien sur, est assez sommaire. Je n'entre pas dans les détails, mais j'ai l'intention, lors de la présentation de mon mémoire, d'aller en profondeur et de présenter des suggestions de façon plus concrètes.